L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 7 JANVIER 1887. 60me Année

Unfeur & Bonnet.
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 7 JANVIER 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif—A la Bourse Arcade—Terrains de valeur dans le 3ème District.

Par Henry Storn & Cie., à leur salle de vente, 25 rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

La paroisse Acadie, au sud-ouest de la Louisiane.

Nous ne croyons pas qu'il y ait—non seulement en Louisiane, mais sur toute l'étendue de l'Union américaine—de population aussi industrieuse, aussi habile, aussi bien douée de l'esprit d'initiative et d'entreprise, aussi chaleureuse—car elle réussit dans tout ce qu'elle fait—que celle du sud-ouest de l'Etat et, spécialement, de la paroisse Acadie. Datant de trois mois, à peine, Acadie est déjà l'une des plus riches et des plus peuplées de nos paroisses. En moins de quatre ans, elle a vu arriver dans un rayon de quelques milles, le long du chemin de fer Texas Pacific, plus de mille étrangers, la plupart avec leurs familles, et ces étrangers sont presque tous des hommes du Nord qui ont abandonné leur pays, pour venir ici, acheter des terres et y faire le fermage. Pas un seul n'enturier parmi eux. Ce sont des cultivateurs sensés, positifs, énergiques, qu'avaient qu'un but, en s'y établissant—jouir des bienfaits d'un climat merveilleusement sain ; des avantages d'un sol prodigieusement fertile, et, à peine installés, ils se hâtent d'écrire à leurs amis, à leurs parents de l'Etat, du village natal, de venir les rejoindre, afin d'y trouver comme eux, le bonheur, le bien-être et l'aisance.

Ce qui prouve à quel point l'idée du peuplement, du développement de cette petite et fortunée région, est juste, c'est que la compagnie du Texas Pacific, qui la traverse, a nommé, pour son propre compte, un agent d'immigration ; elle a choisi, pour en cumuler cette fonction, un des premiers pionniers du pays, aussi populaire dans la paroisse où il est établi, depuis quatre ou cinq ans, que dans l'Iowa, d'où il était venu, et elle l'a envoyé dans cet Etat pour y recruter des immigrants, parmi ses vieux amis, ses anciennes connaissances.

Or, on sait ce que c'est qu'une compagnie de chemin de fer—un composé de spéculateurs, la plupart du Nord, qui n'ont pas d'illusions, qui n'ont pas de préférences, qui n'ont pas de patrie, qui ne visent qu'à une chose—aux affaires. S'ils se sont donné cette peine, s'ils ont songé à prendre cette mesure, pour les environs de Rayne et de Jennings, c'est qu'ils avaient, d'avance, fait leurs calculs, c'est qu'ils savaient qu'il y avait beaucoup à gagner. Il n'y a pas à les en critiquer ; il faut les en louer, au contraire. Quand une spéculation est vraiment juste, sensée, elle est toujours utile, par conséquent honorable et, si égoïste qu'en ait été, tout d'abord, le mobile, elle devient acte civique patriotique.

Nous n'avons donc que des éloges à adresser à la compagnie du Pacifique du Sud pour avoir envoyé le populaire et habile M. S. L. Carey dans l'Iowa, comme agent d'immigration, afin d'engager des hommes de ces pays natal à venir peupler les environs de Rayne, de Jennings, de Crowley.

Qu'est-ce que Crowley ? C'est, croyons-nous, la première fois que ce nom se glisse sous notre plume. Crowley, qui n'existe, pour ainsi dire, que sur le papier, à l'heure qu'il est, est un station située sur le Southern Pacific, à peu près à égale distance entre Rayne et la Station Jennings, et à une très petite distance de la rivière Plaquemine, qui, par le Mermentau, communique avec le Lac Arthur et, de là, avec le Golfe. Candis que, par le chemin de fer, il est en connexion directe avec la Nouvelle-Orléans. Crowley est place à peu près au centre de la nouvelle paroisse. Le Southern Pacific y a établi, dernièrement, une vaste station sur des terres qui lui ont été concédées. C'est donc le centre naturel du commerce du pays. Dans quelques années, ce point, aujourd'hui presque nominal, sera un gros bourg, si non une petite ville, et, tout cas, le chef-lieu d'Acadie. On va vite en besogne dans le sud-ouest de la Louisiane.

Il faut convenir que la région est bien favorisée. Placée sous un climat d'une rare douceur, elle est baignée, presque tout le temps, dans une tiède atmosphère, et jouit, en quelque sorte, d'un printemps éternel. En d'autres termes, quoique perdue dans une contrée sous tropicale, elle est aussi exempte des excès de chaleur que de ceux du froid. Durant la canicule, le thermomètre monte rarement au-dessus de 88 degrés ; il ne dépasse jamais 92, tandis qu'au Nord, dans l'Ouest, on constate, à la même époque, 100, 104, 106, 107, jusqu'à 112 degrés. D'un autre côté, en plein hiver, alors que certaines contrées sont couvertes, pendant des mois entiers, d'un épais manteau de neige et qu'il y gèle à pierre fendre, le thermomètre descend difficilement au-dessous de la glace fondante ; les accidents les plus fréquents sont les gelées blanches. Il faut qu'il en soit ainsi, puisqu'on y a, pour une des principales sources de revenu, la culture d'arbres fruitiers, tels que l'oranger, qui ne résistent pas à la gelée. L'an dernier, nous avons eu, dans la basse Louisiane, un hiver sévère ; le thermomètre est tombé, au fond des Attakapas, à 10 degrés au-dessous de zéro. Cela ne s'y était pas vu depuis soixante ans ; aussi les orangers y furent-ils si gravement attaqués, que la récolte en a été presqu'entièrement perdue ; mais pendant ce temps-là, à combien de degrés au-dessous de zéro était descendu le mercure, dans le Minnesota, dans l'Iowa, dans l'Illinois !

Il règne, au loin, un préjugé injuste contre la Louisiane—le sud-ouest, principalement. On prétend que les fièvres des marais y sont fréquentes et durent une grande partie de l'année. C'est une erreur, surtout en ce qui concerne la paroisse Acadie. La plupart des maladies proviennent des froids contractés dans les changements de temps ; or, il y a là une égalité de température que l'on remarque rarement ailleurs. De là, dans ces parages, le peu de fréquence des maladies qui affligent l'humanité dans les autres contrées.

Une autre cause de la salubrité du pays, c'est l'élévation du sol. Toutes les terres, dans les environs de Rayne, de Crowley, de Jennings, sont hautes et à plus de 60 pieds au-dessus du niveau des eaux du Golfe. La rivière Mermentau coule à treize milles à l'Ouest des mêmes localités ; celles-ci sont à 40 pieds au-dessus du niveau de son cours.

Ajoutez à cela qu'on y reçoit, constamment, la brise du Golfe, qui arrive directement, sans obstacle, à travers les prairies qui longent le rivage—ce qui est une nouvelle raison de salubrité pour cette région.

On entend, souvent, parler des inondations de la Louisiane ; elles sont impossibles dans la paroisse Acadie, à cause de la hauteur du sol.

Enfin, de tous les côtés, des ruisseaux, des rivières, des bayous, sillonnent le pays et donnent aux habitants une eau fraîche, pure, abondante qui ne contribue pas peu à y entretenir la salubrité.

A présent, l'élevage y est une des principales industries et il y rapporte beaucoup, à cause du peu de dépense qu'il y occasionne. L'animal s'élève tous seul, dans la prairie, dans la forêt, dans la pinière, où on le laisse errer à l'aventure, hiver comme été. N'est-ce pas Horace Greeley qui disait, avec beaucoup de raison, "qu'il en coûte moins au Texas pour élever un bœuf, que, dans le Massachusetts, une poule." Greeley savait ce qu'il disait ; il avait parcouru la région et avait pu en apprécier les avantages, en habile agronome qu'il était.

Dans Acadie, les principales récoltes sont les pommes de terre, le maïs, le coton, le riz. La culture de ce dernier grain coûte à peu près le même prix que celle du blé, au Nord ; on le sème, on le récolte avec le même outillage. La seule différence, c'est que la valeur moyenne du produit est le double, ici, de celle de là-bas. Le fermage, parmi nous, est encore dans l'enfance. Si, dans de pareilles conditions, il rapporte autant et même plus qu'au Nord, que sera-ce, quand il y sera développé et perfectionné ?

Mais le grand avenir d'Acadie, est dans la production des fruits, dans le jardinage. Les pêchers portent, au bout de deux ans, et ils peuvent fructifier, pendant cinquante à soixante ans consécutifs, du mois de mai au mois de novembre.

On récolte les pêches, les abricots, les coings, les figues, les poires, les brugnons, les tomates, les olives, les prunes, les grenades. Tout cela peut être récolté de très bonne heure et expédié pour les différents marchés, à l'état de primeurs.

Nous savons que la Californie produit les mêmes fruits, mais le prix des terres est bien plus élevé ; il lui en coûte bien cher pour irriguer le sol et les fruits qu'elle envoie au Nord, passent en partie devant la paroisse, sur le chemin de fer qui traverse le pays. Encore une dépense qui est moindre dans Acadie, puisque la distance à parcourir pour arriver sur les mêmes marchés qu'elle, est moindre.

Encourageons donc l'immigration, l'immigration des fermiers, principalement ; encourageons le développement de l'agriculture. C'est là, partout, la véritable source de la richesse. Ne l'oublions jamais ; les produits agricoles représentent 84 pour cent de toutes nos exportations, tandis que les produits manufacturés n'en représentent que 16 pour cent.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 1er janvier :

Dès demain, nos planteurs vont se remettre à l'œuvre. Ils n'ont pas réussi, l'an dernier ; ils espèrent prendre leur revanche, cette année.

Voilà-on savoir comment nos enfants ont fêté Noël, cette fois ? Il a été tiré, par eux, 142 bombes, 315 chandelles romaines, 752 fusées et 1,942, 367 pétards. Quant au sacrifice fait à l'appétit de la population en fête, il se compose de 377 dindes, 26 chapons, 127 poulets, 17 cochons. Pas mal pour un village.

—Décédé, sur l'habitation Belle Grove, Bayou Black, paroisse Terrebonne, Mme Emilie L. Danis, épouse de Jas. M. McBride, à l'âge de 37 ans.

Ses rares qualités la font regretter de tous ceux qui l'ont connue.

Le *Courrier Louisianais*, Nouvelle Iberie, paroisse Ibérie, du 1er janvier.

Le bâtiment va, à la Nouvelle-Ibérie ; c'est bon signe. Outre les bâtisses déjà en voie de construction, il est à peu près certain que deux ou trois autres, en briques et à deux étages, seront construites avant peu, dans la partie supérieure de notre ville. A quand la construction d'une filature et d'un atelier complet de charronnage, que réclame le public ?

—Marié, mercredi dernier, M. Fred. H. Eiler, de la Nlle-Orléans, à Mlle Minnie Delos, de notre ville.

—Décédée, en sa résidence, Ile aux Cannes, près de la Nlle-Ibérie, Mme Désiré Romero, née Odile Dorvin, à l'âge de 75 ans.

—Décédé, en sa résidence, (Sunny Side), paroisse Ibérie, à l'âge de 36 ans, M. Edward L. Richardson.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 1er janvier :

Nous extrayons les chiffres suivants du discours prononcé par M. Shafter, président de l'Association des planteurs sucriers de Terrebonne, à la dernière réunion de cette Association :

"Je suppose, pour la paroisse Terrebonne, une récolte de 15,000 boucauts de sucre et de 22,500 barils de mélasse, produits d'après les anciens procédés, 15,000 boucauts, à $42, font $630,000 ; 22,500 barils de mélasse, à $15, font $337,500. Valeur totale de la récolte, $967,500. Retranchez le prix du fret, $15,000 par boucaut, à $3 50, font $52,500 ; 22,500 barils de mélasse, à 11 75, font $39,375. Ajoutons y frais sur les approvisionnements, qui n'ont pas moins élevés, je l'estime à $45,937. Cela fait un montant de $137,312 prélevé par la compagnie de chemin de fer. Il en résulte que tous les ans, il y a une réalisation de cette somme, qui est entièrement absorbée par les frais de transport.

"Il a été calculé, en outre, que les frais encourus par les planteurs, à la Nouvelle-Orléans, de différentes façons s'élèvent, sur la même quantité de sucre et de mélasse, à $141,161. Ajoutant cette somme à celle des frais de transport, on arrive au chiffre exorbitant de $280,250 sur $967,500."

—Le *Bercin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 1er janvier :

Marié, M. Louis Roy, de Mansura, à Mlle Noémi Gauthier, de Moreauville. La bénédiction nuptiale a été donnée à l'Eglise du Sacré-Cœur.

—Marié, à Plaucheville, M. Isaac E. Grenillon à Mlle Grace Normand, tous les deux de Bayou Rouge.

Le *Weekly Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 1er janvier :

M. Prosper Chodville nous a apporté une magnifique orange qui pèse une livre et une once—aussi délicieuse que belle.

—Le temps a été, cette semaine, chaud, jusqu'à jeudi ; depuis lors, la température a sensiblement baissé.

—On nous écrit, de Buras : "Le temps est extrêmement agréable et, surtout, favorable aux travaux des levées. Celles qui sont en réparation seront bientôt achevées.

—Il n'est, heureusement, pas vrai que tous nos orangers aient été tués par les gelées de l'an dernier. La partie extérieure, seule, avait été atteinte. Sur l'habitation Bradish Johnson, sur 110,000 arbres, il n'y en a pas une douzaine qui aient péri ; bon nombre, même, ont recommencé à rapporter, cette année. Non seulement l'industrie n'est pas abandonnée, mais on a planté déjà plusieurs nouvelles orangeries. Nous connaissons des planteurs qui ont couvert leurs champs de cannes en plantations de cet arbre, qui est d'un très bon rapport.

ESPAGNE.—On mande, de La Corogne 17 décembre :

"Un quartier de la ville est inondé par suite de la crue extraordinaire du fleuve. Il n'y a pas d'accidents de personne. Les eaux commencent à décroître. Les communications télégraphiques avec Vigo ne sont pas encore rétablies."

A Marin, les édifices ont beaucoup souffert. La chapelle évangélique s'est effondrée, ensevelissant plusieurs personnes. Quatre cadavres ont été retirés de dessous les décombres. On craint qu'il n'y en ait encore d'autres.

On mande de Saint-Sébastien, qu'à la suite de la bourrasque qui règne dans le golfe, vingt-cinq barques de pêche ont sombré. Les équipages ont été sauvés.

La prochaine session des Cortès s'ouvrira le 12 janvier et se prolongera jusqu'en juin.

Il n'y aura point de discours du trône. Le principaux projets de loi qui seront mis discussion auront trait au fermage des tabacs, au traité avec la Compagnie transatlantique, au Code civil et au jury.

Le conseil de France à Madrid a présenté hier les membres de la colonie française au nouvel ambassadeur. La réception a été empreinte de la plus vive cordialité.

Une dépêche de Madrid, 17 décembre, annonce que l'accord entre l'Espagne et le Vatican se confirme sur la question du mariage civil.

Suivant un avis de Manille, l'expédition de Mindanao devait partir vers le milieu de décembre, mais les opérations sont suspendues jusqu'à présent à cause des pluies.

Nouvelles religieuses.

Nous lisons, dans la *Gazette de France* du 20 décembre :

L'Œuvre du vénérable de La Salle a tenu à l'Archevêché, sous la présidence de Mgr Richard, son assemblée annuelle.

Un grand nombre de personnes et surtout de dames patronesses avaient répondu à l'invitation du comité.

Le *Monde* rapporte qu'après un court rapport sur la situation de l'Œuvre, présenté par M. Didron, M. de La Bâtie, député de la Haute-Loire, a pris la parole et prononcé un discours du plus haut intérêt, qui a mis de nouveau en relief tout le charme de son talent.

L'honorable orateur a commencé par rendre un chrétien et patriotique hommage aux vaillantes populations dont il est le représentant. Le Velay a gardé la foi enthousiaste qui le soulevait jadis au temps des croisades ; elle suscite aujourd'hui sur son sol une admirable germination de congrégations religieuses et de vocations sacerdotales, car il compte dix mille Sœurs et trois mille prêtres ou religieux. Quoique pauvre, il donne généreusement et le budget de sa charité s'élève à 150,000 francs, dont 80,000 francs pour la Propagation de la foi.

Les petits noviciats des Frères dont l'Œuvre du vénérable de La Salle a pris le patronage, ont à Vals, dans la Haute-Loire, un de leurs plus beaux établissements, qui amène M. de La Bâtie à placer sous les yeux de ses auditeurs le magnifique tableau de la situation de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes. 951 maisons, 9000 Frères, une augmentation de 5000 élèves malgré tous les efforts de la persécution, attestent l'admirable vitalité de cette congrégation si populaire ; mais ses petits noviciats étaient et restent toujours un plus chère espérance. Depuis 1882, ils ont progressé de la façon la plus extraordinaire : dans cet espace de temps, celui de Paris a doublé le nombre de ses élèves.

Les ressources de l'œuvre ont progressé aussi et montré combien les catholiques sont heureux de concourir à multiplier le nombre des religieux instituteurs.

Les menaces du présent ne permettent pas d'abandonner une œuvre qui promettait d'être féconde, et qui le sera, quoi que puissent tenter les ennemis de l'enseignement congréganiste. M. de La Bâtie en cherche la preuve dans l'histoire de ce qu'ont fait les fils du vénérable La Salle pour l'instruction populaire, dont il résume l'histoire à grands traits et au milieu des applaudissements répétés de l'assistance.

Mgr l'Archevêque a terminé cette intéressante réunion par une allocution paternelle, dans laquelle, après avoir insisté sur la nécessité et la grandeur de l'œuvre des petits novicats, il a montré combien il importe que nos établissements d'enseignement vivent de leur vie propre. L'éminent prélat a rappelé avec quelle autorité le cardinal Guibert a recommandé aux écoles libres d'établir la rétribution scolaire, qui concourt si efficacement à associer plus intimement les familles à l'œuvre des maîtres chrétiens.

En terminant, Monseigneur a exhorté l'assemblée à redoubler de générosité en faveur d'œuvres aussi utiles, aussi importantes, qui sont le meilleur gage d'un avenir réparateur.

Le Pape Léon XIII ayant été ordonné prêtre le 31 décembre 1837, son jubilé sacerdotal sera célébré le 31 décembre 1887. A cette occasion Mgr Richard vient d'adresser aux membres de son clergé et aux fidèles du diocèse une lettre pastorale. Aux termes de cette lettre, des prières spéciales auront lieu à chaque messe depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre et un comité sera formé sous la présidence de Mgr Richard pour préparer la célébration du jubilé.

Le *Constitutionnel* publie, sur les derniers moments de M. Paul Bert, la nouvelle suivante :

Nous recevons, d'une source absolument autorisée et qui ne laisse aucun doute sur leur authenticité, les renseignements suivants sur les sentiments que M. Paul Bert a manifestés au Tonkin :

Mgr Pinaud, évêque de Kersa, adressé à S. Em. le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, une lettre où il dit :

"M. Paul Bert assistait à mon sacre ; il était très ému. Après la cérémonie, le résident est venu dans la sacristie et m'a dit textuellement :

"Monsieur l'évêque, permettez-moi de vous présenter mes félicitations au nom de la France et au mon nom personnel. A ce moment solennel, je reconnais, peut-être trop tardivement, le dévouement de ces belles âmes pour lesquelles la foi et le patriotisme sont deux termes identiques.

"Comme saint Paul, je pourrais aussi trouver mon chemin de Damas."

La nouvelle ne s'arrête pas là. M. Paul Bert a reçu les derniers sacrements de l'Eglise. Il n'a pu recevoir le viatique, à cause d'une difficulté de déglutition. Mais il a reçu l'extrême onction et a rendu son âme dans les sentiments les plus religieux.

M. d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, adresse à l'*Univers* une longue note au sujet du congrès scientifique international des catholiques. "Il s'agit, dit-il, d'une entreprise qui répondra victorieusement, pensons-nous, à ceux qui prétendent que la religion ne peut pas s'entendre avec la science moderne."

Le congrès se réunira qu'en avril 1888.

Le congrès fait appel :

1. Aux hommes de sciences qui peuvent envoyer des mémoires et faire des communications ;

2. Aux personnes instruites capables de s'intéresser à ces communications et d'intervenir dans les discussions auxquelles elles donneront lieu ;

3. Aux catholiques des deux sexes qui, comprenant l'importance de cette tentative pour l'honneur et pour la défense de la foi, voudront y contribuer par leur souscription.

Nous extrayons cette partie d'une conversation que M. Flourans, ministre des affaires étrangères de France, a eu, dernièrement, avec le correspondant parisien du *Times*, de Londres :

Vous m'avez demandé si j'ai changé mes opinions quant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Je vous répondrai simplement, puisque c'est une question dans laquelle le ministre des affaires étrangères aura à intervenir, que mes vues sont restées les mêmes. Trois solutions seulement s'imposent.

Donner au clergé une constitution civile qui aboutirait à la persécution ; fermer les églises, ce qui entraînerait, finalement, la persécution religieuse ; ou bien obtenir un autre concordat, ce qui serait une imprudence, sinon une déception.

Eh bien ! personne ne désire la persécution. Cela ne répond pas à nos vues et cela n'est pas en harmonie avec les procédés de ceux-là même qui plaident pour l'adoption des mesures les plus énergiques. D'ailleurs, je ne crois pas que cette tâche incombera au cabinet actuel.

Ce cabinet a promis de ne s'occuper de choses dont la solution est possible ou lui semble possible. Aucun de ceux qui le composent n'espère rester au pouvoir jusqu'à l'exécution de ces promesses, et toute notre ambition est que l'on reconnaisse, lors de notre chute, que nous étions des hommes bien intentionnés.

Le *Moniteur de Rome* publie une nouvelle liste d'ouvrages mis à l'index par la congrégation des cardinaux. Sur cette liste figurent plusieurs livres édités en France, et notamment : *l'Eglise et l'Etat au troisième siècle*, par B. Aubé ; *le Syllabus sans parti pris* et *l'Encyclique Immortale Dei*, par l'abbé Bossebœuf, du diocèse de Tours ; *le Diable*, par Jules Baissac.

Voici—dit la *Gazette de France* du 21 décembre—quelques détails sur la marche des travaux de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre.

Pendant le mois de novembre, les dons reçus à l'archevêché et au bureau de l'Œuvre, rue Furstenberg, se sont élevés à 104 mille 865 francs.

Dans cette semaine, nous remarquons un don de 30,000 fr. de Mme Mimerel ; 4,000 fr. du diocèse de Marseille ; 4,000 fr. de l'abbé Suquet, curé de Sainte-Elisabeth ; 4,000 fr. de M. l'abbé Fourcade ; 2,682 fr. du diocèse de Coutances ; 700 fr. de l'évêché d'Angoulême ; 1,020 fr. de M. l'abbé Nourrison, secrétaire de l'archevêché de Tours ; 200 fr. de l'évêché de Saint-Dié ; plusieurs anonymes de 100, 500 et 1,000 francs.

La visite des travaux a produit 2,172 francs.

D'après le *Bulletin du Vrai national*, la partie du sanctuaire livrée au culte représente en surface dix ou onze fois la chapelle provisoire.

Le sol de l'église du Sacré-Cœur est à 67 mètres 51 au-dessus du sol du Panthéon ; le sommet du dôme est donc plus de 40 mètres au-dessus de celui du Panthéon ; le clocher sera nécessairement plus haut encore.

Certes, la basilique ne peut lutter avec les dimensions de nos grandes cathédrales françaises, mais par ses heureuses dispositions, elle pourra abriter utilement un nombre de fidèles tout aussi considérable.

De plus, la crypte et les divisions mêmes des deux sanctuaires permettent de recevoir en même temps deux ou plusieurs grands pèlerinages avec des cérémonies distinctes.

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le tableau suivant, qui démontre bien que la charité des catholiques pour le Vœu National ne va qu'en augmentant :

En 1872	526,642 fr.
En 1873	469,416
En 1874	800,766
En 1875	621,626
En 1876	660,270
En 1877	1,020,132
En 1878	1,061,411
En 1879	1,626,636
En 1880	1,516,216
En 1881	1,341,011
En 1882	1,284,688
En 1883	1,537,858
En 1884	1,637,210
En 1885	1,307,577

En 1886, les recettes s'élèvent, pour les onze premiers mois, à 1,232,836 francs.

Le total général des recettes encaissées au 30 novembre se montent à 17,674,602 francs et les dépenses totales à 17,134,304 francs. Il restait donc en caisse à la même date 540,298 francs.

Nouvelles militaires de France.

On lit, dans l'*Ébranement* de Paris :

"La manufacture d'armes de Saint-Etienne vient d'effectuer une livraison de 5,000 fusils à répétition petit calibre.

"Ces armes ont été ou vont être distribuées : au 2e bataillon de chasseurs, à Lunéville ; au 15e bataillon, à Remiremont ; au 12e bataillon, à Embrun ; au 20e bataillon, à Versailles ; au 22e bataillon, à Lyon ; au 26e bataillon, à Longwy. On voit que les chasseurs à pied seront les premiers pourvus.

"Tous les bataillons auront reçu au 1er mars le fusil de 8 millimètres et, le 1er mai, il y aura probablement assez de fusils fabriqués pour commencer l'armement de l'infanterie de ligne, les manufactures de Saint-Etienne et Châtellerault pouvant tripler leur production grâce à l'outillage perfectionné dont le colonel Gras a récemment rapporté les modèles d'Amérique.

"La manufacture de Tulle commencera sa fabrication courante dans le mois de janvier.

"Vers la fin du printemps prochain, l'armée française aura un très convenable approvisionnement de fusils de 8 millimètres, supérieurs à ceux de n'importe quelle année européenne."

Le ministre de la guerre a pris des dispositions pour que les forts d'arrêt soient munis de l'obus à la mélinite dès le printemps prochain.

La commande est 220,000 obus pour le canon de Range de 155 ; ils seront chargés et armés de fusées percutantes à Bourges.

Les enveloppes en acier seront fabriquées dans les usines de Rives-de-Gier et de Tulle.

Chacun de ces engins vide pèse 26 kilog ; le prix d'un kilog. de mélinite est d'environ 3 fr. 50.

Voici les femmes définitivement classées parmi les subordonnées de la Guerre et de la Marine. Le service n'est pas encore obligatoire. Un décret présidentiel rattache en effet "l'Association des Dames françaises"—déjà reconnue d'utilité publique par décrat du 23 avril 1883, auprès des ministères de la guerre et de la marine. Cette institution descend en droite ligne de la célèbre Association Internationale, fondée par la Convention de Genève du 22 août 1864, sur l'initiative de M. Dunan, avec le concours empressé des chefs des armées de terre et de mer suivant les cas. La subvention payée par l'Etat sera d'un franc par journée de malades. Les prix d'inhumation, ainsi que ceux "du service mortuaire", seront à la charge de la Société ; dans les enterrements, ce sera le service exclusivement civils. Les hommes appartenant à la réserve territoriale, peuvent être admis à faire partie du personnel employé par la Société. Voilà une porte ouverte, en temps de guerre, à des escapades du service actif dont bon nombre de philanthropes ne manqueront pas de profiter. "La peur, disait Omerpacha dans une proclamation célèbre en 1854, est une maladie du cœur ; que ceux qui en sont atteints, ne s'en cachent pas ; qu'ils emploient au service des hôpitaux."

Nous avons dit que le 20e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Versailles, avait reçu le fusil à répétition de 8 millimètres. Le résultat des expériences faites par le 20e bataillon ont paru excellents : aussi l'adoption définitive du fusil de petit calibre construit par les officiers de l'Ecole normale de tir paraît elle prochaine. Comme, d'autre part, le colonel Gras, inspecteur des manufactures d'armes, a rapporté d'Amérique les modèles d'outils perfectionnés, les manufactures de Saint-Etienne et de Châtellerault vont augmenter leur production. La manufacture de Tulle commencera ses travaux dès le mois de janvier.

Le colonel Blondel, directeur de l'artillerie au ministère de la guerre, visite en ce moment les manufactures d'armes : il était, récemment, à Tulle, arrivant de Saint-Etienne, où la fabrication du fusil à répétition est en train depuis quelques mois ; il a vu également les usines de Rive-de-Gier, où l'on fabrique des obus qui seront chargés à la mélinite ; dans le cours de cette dernière visite, le colonel Blondel a rencontré la mission militaire japonaise.

Les régiments du 6e corps d'armée qui ont reçu le fusil à répétition ont versé leurs fusils modèle 1874 à la direction de l'artillerie.

Le général Boulanger s'est rendu, le 17 décembre, à la commission de l'armée pour donner son avis au sujet de la décision prise par celle-ci de disjoindre les deux premiers titres du projet organique militaire, pour les présenter séparément au vote de la Chambre.

Le ministre de la guerre a dit qu'il était surtout préoccupé de ne pas compromettre l'unité de son projet organique, dont toutes les parties sont coordonnées et inspirées par un même esprit.

Toutefois, pour la facilité du travail législatif et en vue d'assurer le vote le plus prompt possible de la réforme militaire, le général Boulanger ne s'oppose pas à ce que les divers titres de son projet fissent l'objet de rapports séparés et de présentations successives, afin que la Chambre puisse commencer ses délibérations sans retard.

Le ministre a, en effet, insisté, particulièrement, sur l'utilité qu'il y avait à statuer le plus rapidement possible sur l'ensemble de son projet, afin de ne pas laisser plus longtemps en suspens la grave question de la réorganisation de l'armée.

A la suite de cet entretien, la commission a nommé M. Laisant rapporteur des deux premiers titres du projet relatif au recrutement et aux sous-officiers.

M. Laisant a été nommé par 14 voix, contre 13 réparties entre MM. de Mahy, Mérillon et Thiers.

CURIEUSE ANECDOTE.—Curieuse anecdote de Caliban, dans le *Figaro*. Caliban raconte que la littérature est reine du monde et surtout reine de France ; que tout se juge, se décide, se résout par des raisons littéraires. Il rencontre Nadar et se met à lui dire du mal d'Alexandre Dumas fils :

—Ce Dumas, tu sais qu'il n'est pas bon.

—Bah ! repartit Nadar, tout ça, c'est de la littérature ! Tu ne connais pas Alexandre.... Veux-tu que je te le fasse comprendre, Alexandre ; le veux-tu ? A l'entrée des Versaillais à Paris, au moment des incendies, je vois arriver chez moi un individu que je ne connaissais pas, et qui avait une fichue mine, entre parenthèses : "Je suis le général Bergeret, me dit-il, vous êtes Nadar, sauvez-moi !" Tu sais qu'on le fusillait ?

—Oui, Nadar.

—Je l'enfouis dans une chambre noire, et je me mets à réfléchir. Il ne m'avait pas beaucoup plu, celui-là, de fédéré. Mais je pouvais me tromper. Le faire fusiller, comme ! Il y fallait un auteur dramatique, et je n'en connais qu'un depuis la mort de Dumas père. Or, celui-là qui est Alexandre abominait les communards. Oh ! il lui manque des cases, certainement ! Mais enfin, tel qu'il était, et qu'il est encore, je ne voyais que lui pour trouver le dénouement de la situation. Tu sais qu'on fusillait aussi ceux qui les cachaient ?

—Oui, Nadar.

—Me voilà donc parti chez Alexandre. Du plus loin qu'il m'avait aperçu, il s'était douté de quelque chose, car tu n'as pas idée combien il est futé. Il dessina tout de suite un grand geste qui voulait dire : "Non, non, non, je n'irai pas demander à M. Thiers un sauf-conduit pour la canaille au salut de laquelle tu viens me prier de m'employer." Alors moi j'en dessinai un autre qui signifiait : "Si, si, si, tu iras pour cela chez M. Thiers, car tu es Alexandre II, fils d'Alexandre Ier, et rien de ce qui est français, c'est-à-dire noble, généreux et spirituel, ne te demeure étranger !"

Alors il poussa un soupir et dit : "Soit, pourvu que ce ne soit pas le stupide Bergeret, car celui-là m'inspire une répulsion particulière."

—Pas de chance, fis-je en riant (car il faut rire, Caliban,) c'est lui-même !

—C'est embêtant, dit Alexandre ; mais deux heures après j'avais mon sauf-conduit, et mon général Bonn filait vers Bruxelles en Brabant. Est-ce du théâtre, ça ? me demandait Nadar. La vois-tu, la scène avec le petit Thiers ? Et comme ça finit bien ! Mais je suis une vieille bête, j'aime quand ça finit bien.

Et voilà comme la littérature est la grande magicienne de notre planète.

VENTE D'UN TRÉSOR GALLO-ROMAIN.—Le 20 décembre, a eu lieu à l'hôtel Drouot, Paris, une vente présentant un sérieux intérêt au point de vue archéologique. Elle comprenait un lot d'objets en argent d'origine gallo-romaine, découverts en 1883 à Chaource près Montcornet (Aisne.)

Ces objets, qui datent du deuxième siècle après Jésus Christ, avaient été sans nul doute apportés par les lieutenants des Antonins et ornaient les villas qu'ils s'étaient fait construire dans le nord et l'est de la Gaule. Bien qu'ils ne puissent rivaliser avec le trésor découvert, il y a quelques années à Idelsheim, ils révèlent, pour la plupart, un art très pur. Un plat concave, à l'intérieur duquel est une figure de Mercure, en bas-relief, doré en partie ; un seau de forme ronde, orné d'une frise où l'on trouve toute la finesse et l'élégance dont se sont inspirés les artistes de la Renaissance ; une statuette de femme (la Fortune ?) d'un dessin archaïque, une statuette d'Ethiopien ; trois coupes profondes, dont le marli est orné d'une frise composée d'animaux chimériques, de rinceaux et de palmettes, en étaient les pièces principales.

Le service d'argenterie, comprenant en tout 18 pièces, a été adjugé 49,200 fr. à M. le comte des Cars, propriétaire dans le département de l'Aisne.

Un autre lot, composé seulement de 6 pièces d'une bien moindre importance, a été adjugé 900 fr.

PASTEUR.—M. Pasteur vient de recevoir, pour la création de son Institut, une adhésion nouvelle qui a dû le toucher tout particulièrement. Les habitants de l'île Maurice lui ont envoyé une souscription de mille francs, et dans l'adresse de félicitations ils ajoutaient : "qu'ils voulaient prouver que leur pays, "qui avait été français pendant de longues années, avait conservé pour l'ancienne mère patrie des sentiments d'affection que les événements et le temps "ne sauraient amoindrir."

M. Pasteur, qui est en ce moment à Bordighera, s'est empressé d'écrire à M. Wilfrid Hart, l'initiateur de cette souscription, et lui a exprimé tous ses remerciements.

BELGIQUE.—On mande, de Bruxelles, que M. de Brouckère, sénateur de Bruxelles, a interpellé le gouvernement pour signaler ce fait qu'un citoyen né en Belgique de parens français, qui opte pour la nationalité belge et remplit en Belgique ses devoirs militaires, est traité en France comme un réfractaire.

M. de Brouckère, a insisté pour que la législature, saisie de la convention négociée en 1879, mais non encore approuvée, se prononce à cet égard et que des pourparlers aient repris, s'il en est besoin.

Le gouvernement, par l'organe des ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, a donné des explications sur les diverses phases de la question, et s'est déclaré prêt à seconder les vues de la législature dès qu'elle aura fait connaître son sentiment.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et au détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov-dé—1anPP

Bureaux de la Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse Company, paroisse St. Bernard, le jeudi, 13 janvier 1887, à une réunion régulière du bureau des directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS POUR CENT sur le fonds capital a été déclaré et payable le 15 janvier 1887, chambre H. Gallier Court. Les livres de transfert seront fermés le 10 janvier, et tout transfert fait après cette date sera au dividende. J. N. AUGUSTIN
7 jan—5f Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane
—Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1886.—AVIS.—Il a été décidé de fermer pour cette Banque de 10 à 2 heures pendant l'année suivante au lieu de 10 à 3 heures, à la Banque, le lundi, 7 février 1887, de 10 A. M. à 2 P. M. JAS. J. TARLETON,
7 janv.—1 m. 3 f par sem. Caissier.

AVIS.
LES membres de la Société des Orphelines sont priés d'assister à une réunion ayant pour but d'élire un